

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec

**Rapport annuel
2020**

ACRONYMES

CCME - Conseil canadien des ministres de l'environnement

CICEL - Comité intersectoriel sur la contamination environnementale

CMQ - Communauté Métropolitaine de Québec

CVGMR - Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

CVI - Comité de vigilance de l'incinérateur

GES - Gaz à effet de serre

MELCC - Ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques

MEMS - Mon Environnement, Ma Santé

PMO - Plan de mise en œuvre

PMGMR - Plan métropolitain des matières résiduelles

SPIV - Projet industriel et valorisation

Mandat du comité

Le Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (CVGMR), anciennement appelé “Comité de vigilance de l’incinérateur de la Ville de Québec” (CVI) (changement de nom voté en date du 31 octobre 2019), a été formé formellement le 7 février 2005 et est maintenu en action en vertu du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles adopté par le gouvernement du Québec. Tel qu’il apparaît au sommaire décisionnel A2QM2017-001(Annexe 1), le CVGMR a le mandat de :

1. Assurer la vigie des émissions atmosphériques, du bon fonctionnement de l’incinérateur et le suivi des plans de mise en œuvre de l’agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles ;
2. Faire des recommandations à l’exploitant concernant l’élaboration et la réalisation de mesures propres à améliorer le fonctionnement de l’équipement d’incinération, soit atténuer ou supprimer les impacts de l’incinérateur sur le voisinage;
3. Faire des recommandations à la Ville concernant l’élaboration et la mise en œuvre du plan de mise en œuvre de l’agglomération de Québec du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec ;
4. Donner à des représentants du voisinage et à des organismes les moyens concrets de s’informer sur les opérations de l’équipement d’incinération et sur les projets en développement, d’en évaluer les conséquences, d’en assurer le suivi et de transmettre à la population les renseignements pertinents sur la gestion des équipements;
5. Vérifier si l’exploitation s’effectue en conformité avec les normes applicables et dans le respect des exigences environnementales.

Composition du comité

Le comité est composé d'un total possible de 20 membres dont 13 membres votants et 3 à 6 membres non-votants

12 membres votants :

- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou
- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier de Maizerets
- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier de Lairer
- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier des Chutes Montmorency
- 1 citoyen désigné par le conseil de quartier de Loretteville
- 1 représentant du Conseil Régional de l'Environnement de la Capitale-Nationale
- 1 représentant des AmiEs de la Terre de Québec
- 1 représentant de Craque-Bitume
- 1 représentant du milieu socioéconomique
- 2 élus de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou
- 1 élu de la Ville de Québec

3 à 6 membres sans droit de vote :

- 3 représentants de la Ville de Québec – Service de l'Environnement
- 1 représentant service gestion des matières résiduelles
- 1 représentant de la direction de la Santé publique
- 1 représentant du ministère de l'Environnement et de la lutte aux changements climatiques (MELCC)

Les membres

Représentants des citoyens (5)

Ghislain Hudon, (a quitté en octobre 2020) Pascal Marier-Dionne (depuis décembre 2020)	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
Marcel Paré	Conseil de quartier des Maizerets
Adeline Lémeré-Lahaye	Conseil de quartier de Lairer
Micheline Boutin	Conseil de quartier des Chutes Montmorency

Représentants des groupes environnementaux (3)

Olivier Colombe	Craque-Bitume
Alexandre Turgeon	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
Marianne Taillefer (a quitté en septembre 2020) Nicolas Roulx (depuis septembre 2020)	Les AmiEs de la Terre de Québec

Représentant du milieu socioéconomique de Limoilou (1)

Vacant

Représentants du conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou et du conseil municipal (3)

Suzanne Verreault	Élue, district La Cité-Limoilou
Geneviève Hamelin	Élue, district La Cité-Limoilou
Steeve Verret	Élu, district de Lac-Saint-Charles – Saint-Émile

Représentant de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) (sans droit de vote)

Marie-Christine Alarie	Coordonnatrice du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (Rive-Nord)
------------------------	--

Représentants de la Ville de Québec (sans droit de vote)

Roxanne St-Laurent (a quitté en décembre 2020) Cécile Cognet (depuis décembre 2020)	Arr. de Beauport et de Charlesbourg Division Prévention et contrôle environnemental
Carl Desharnais, directeur de Service (a quitté en janvier 2021) Pierre Jean, directeur de division (a quitté en janvier 2021) Richard Laramée, directeur de division (depuis février 2021)	Service des projets industriels et de la valorisation Division de la valorisation énergétique
Mathieu Fournier, directeur	Service de la gestion des matières résiduelles Section du soutien à la gestion et la valorisation
Gilles Dufour, directeur général adjoint	Direction générale

Représentant du MELCC (sans droit de vote)

Pas de représentant

Représentant de la Santé publique (sans droit de vote)

Nadine Allain-Boulé	Direction régionale de santé publique
---------------------	---------------------------------------

L'année 2020

Durant l'année 2020, le Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR) de la Ville de Québec s'est réuni à 7 reprises une fois en présentiel, et 6 fois en visioconférence.

Les objectifs :

1. Premier objectif général : « Suivi du projet de plan de mise en œuvre du PMGMR (Plan métropolitain des matières résiduelles) de la Ville de Québec »

À savoir, la CMQ en est présentement à la 2ème génération, mais la révision de la 3ème génération est présentement en cours. Le PMGMR est le Plan Métropolitain de la gestion des matières résiduelles, il prend l'ensemble des territoires CMQ Rive-Nord. Le PMGMR sert à fixer des actions à mettre en place au sein des MRC. D'ici 2023, l'objectif est de réduire à 525kg ou moins la quantité des matières éliminées par habitant. Recycler 75% du papier, carton, verre, plastique et métal. Recycler et valoriser 70% des résidus de construction, rénovation et démolition.

Plusieurs rencontres ont traité ce sujet, notamment dédiées au suivi du Plan de mise en œuvre (PMO) 2018-2023 de l'Agglomération de Québec. D'un point de vue global :

- 14% des actions prévues pour l'ensemble du PMO sont actuellement terminées (pourcentage assez bas, car beaucoup d'actions se font en continu et n'ont pas nécessairement de fin dans le temps) ;
- 87% de toutes les 82 actions prévues au PMO sont en cours ou terminées ;
- 1% des actions prévues au PMO ont été annulées. L'action annulée est « Modifier et appliquer la réglementation afin de respecter les bannissements d'élimination en cours et à venir » puisque le MELCC a changé son approche et ne parle plus de bannissement ;
- 7% des actions prévues au PMO sont actuellement retardées en raison de la Covid-19. Notamment, « Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action visant à rendre les événements externes pour lesquels la Ville de Québec est partenaire GMR-responsables », « Ajouter un volet formation des employés et gestionnaires d'industries, commerces et institutions à l'accompagnement effectué », et « Développer un programme d'ambassadeurs pour la saine gestion des matières résiduelles dans les immeubles multilogements et condos ».

Résultats par rapport à 2019, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 :

- Diminution de 3,5 % des ordures reçues à l'incinérateur en provenance du territoire de la ville de Québec
- Augmentation de 8,2 % du nombre de visites dans les écocentres. Cap des 300 000 visites atteint et dépassé pour la première fois de l'histoire (322 491)
- Hausse de 41 % des visites depuis 2018 dans les écocentres

- Hausse globale de 20 % des quantités de matières récupérées dans les écocentres
- Hausse significative des quantités de terre et de béton reçues (77 % d'augmentation)
- Hausse de 11 % des quantités de feuilles et résidus verts récupérés dans la collecte dédiée
- 8 journées d'écocentre mobile tenues. 25 tonnes de matières récupérées, dont plus de 12 tonnes de RDD
- 31 sites de compostage communautaire en opération

2. Second objectif général : « Réduire les nuisances liées à l'incinérateur »

Le CVGMR s'est tenu informé de l'« opération optimale de l'incinérateur » en faisant le suivi des émissions atmosphériques de l'incinérateur. Deux campagnes d'échantillonnage ont été effectuées en 2020, sachant que la réglementation actuelle (REIMR) en préconise seulement une, mais que la Ville en fait une deuxième, et ce, de façon volontaire et proactive :

- La première campagne d'échantillonnage a eu lieu du 16 au 25 juin, la campagne a inclus un essai en démarrage sur le four 1. Tous les résultats sont conformes (particules, HCl, SO₂, Hg, dioxines-furannes) sauf pour le monoxyde de carbone CO aux fours 2, 3 et 4. De plus et pour la première fois, aucune non-conformité n'a été observée lors de l'essai en démarrage, incluant le monoxyde de carbone.
- La seconde campagne d'échantillonnage a eu lieu du 15 au 23 septembre. Comme au printemps, tous les résultats sont conformes (particules, HCl, SO₂, Hg, dioxines-furannes) sauf pour le monoxyde de carbone CO aux fours 2, 3 et 4. Aucun échantillonnage n'a pu être réalisé en essai de démarrage pour raison technique.

Depuis la fin 2020, tous les fours sont désormais équipés de brûleurs au gaz naturel. La certification CSA est en cours avec des tests, pour que tous les brûleurs puissent être fonctionnels.

De plus, faisant suite à des inquiétudes d'un citoyen adressées au comité de vigilance (en lien avec les particules émises), la Ville a déposé un avis technique réalisé par des experts en émissions atmosphériques (Consulair) concernant la différence entre les techniques de mesures continues et ponctuelles utilisées à l'incinérateur.

Les conclusions sont les suivantes :

En conclusion, les résultats ponctuels de particules sont obtenus selon la méthode exigée dans la réglementation environnementale québécoise et sont nécessaires pour la vérification de la conformité d'une source fixe. Les mesures en continu des SMEC, n'étant pas obtenus selon une méthode de référence qui inclut des contrôles d'assurance de la qualité, présentent seulement la variation de la concentration des particules et sont utiles pour des besoins opérationnels des lignes d'incinération. La comparaison des résultats ponctuels et continus n'est pas pertinente.

Egalement, nous réitérons le fait que lors de l'échantillonnage ponctuel des particules Consular vise à respecter les critères de la méthode de référence et donc que les résultats obtenus sont représentatifs des émissions des incinérateurs de la Ville de Québec.

3. Troisième objectif général : « Transmission des connaissances »

Le [site Internet du CVGMR](#) est tenu à jour régulièrement, avec l'ajout des documents concernant les différentes rencontres (compte-rendu, résultats d'échantillonnage, bilans d'activité des années précédentes).

4. Objectif spécifique : « Sensibilisation »

Comme indiqué plus tôt le CVGMR soutient les initiatives de sensibilisation du Plan de Mise en Œuvre tels que les écocentres mobiles qui ont un franc succès auprès des citoyens. Pour l'année 2020, des actions de sensibilisation en cours pour le PMO pour l'automne 2020 a été accès sur une relance de la Campagne Ça va là est prévue cet automne avec deux nouvelles matières, les masques et les batteries.

5. Objectif spécifique : « Valorisation des matières putrescibles »

Le CVGMR suit attentivement le projet proposé par la Ville de Québec. En effet, la Ville propose une collecte par sacs de couleur et centre de récupération de la matière résiduelle.

En automne 2020, a eu le lancement du projet pilote de la collecte par sac des résidus alimentaires, son but est de tester auprès des citoyens, et dans des conditions réelles, les meilleurs outils pour récupérer ces résidus à la maison. Les citoyens s'inscrivent de façon volontaire. La cible était de 2000 citoyens à travers la ville, mais plus de 8000 volontaires ont voulu participer au projet pilote, ainsi un deuxième projet pilote aura lieu en 2021.

6. Objectif spécifique : Sous-comité sur la représentativité des campagnes d'échantillonnage

Le sous-comité ne s'est pas réuni pour l'année 2020, ce dernier est suspendu pour le moment. Rappelons que le CVGMR a mis de l'avant ce sous-comité afin de lui formuler des recommandations sur le nombre de campagnes d'échantillonnage. Les membres ont demandé un inventaire des campagnes d'échantillonnage depuis le début (ce résumé est en cours en 2021). Aussi, un rapport de la Ville de Québec a demandé un avis technique

sur les teneurs type du CCME (Conseil canadien des ministres de l'environnement) avec une comparaison avec d'autres pays Nord-Américains et européens.
Ce résumé aidera le comité à déterminer si les deux campagnes sont représentatives et suffisantes par rapport au fonctionnement de l'incinérateur tout au long de l'année.

Les principales réalisations en 2019-2020

- Suivi du Plan de mise en œuvre du PMGMR de la Ville de Québec
- Suivi des campagnes d'échantillonnage, notamment avec l'installation des brûleurs sur tous les fours
- Suivi du projet sur la collecte des matières putrescibles
- Suivi du projet Mon Environnement, Ma Santé
- Suivi sur l'avancement sur le Centre de biométhanisation et informations sur le CRMO
- Suivi du fonctionnement et de la performance des fours de l'incinérateur

Les rencontres

30 janvier 2020	Rencontre régulière	13 membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des résultats des émissions de l'automne 2019 • Présentation du dossier de la valorisation de la vapeur de l'hôpital (CHU de Québec)
27 avril 2020	Rencontre régulière	14 membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Suivi sur l'état de situation de la GMR à la Ville de Québec et du PMO du PMGMR en temps de crise COVID19 • Suivi sur l'état de situation des brûleurs et de la campagne d'échantillonnage de mai 2020 • Suivi sur l'avancement sur le Centre de biométhanisation et informations sur le CRMO

28 mai 2020	Rencontre régulière	12 membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Suivi sur les travaux au CRMO et CBMO • Suivi sur le projet pilote pour les sacs composables • Suivi sur le projet Mon Environnement Ma Santé (MEMS) • Divers sujets (plastiques à usages uniques, brûleurs de l'incinérateur, campagne d'échantillonnages, et objectifs de développement durable)
25 juin 2020	Rencontre régulière	10 membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Présentation sur la nouvelle stratégie de gestion des matières résiduelles (GMR) de la Ville de Québec afin de répondre à la PQGMR et aux ODD des Nations unies • Présentation du tableau récapitulatif • Suivi sur l'avancement du PMGMR
24 septembre 2020	Rencontre régulière	14 membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des scénarios des incinérateurs améliorés • Dépôt des réponses de Monsieur Claude Villeneuve • Présentation des résultats campagne de suivi des émissions atmosphérique printemps 2020
29 octobre 2020	Rencontre régulière	11 membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du PMO • Suivi du nouveau PMGMR • Discussions autour du sous-comité d'échantillonnage
03 décembre 2020	Rencontre régulière	16 membres présents <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du nouveau PMGMR • Suivi sur les campagnes d'échantillonnages reportée à 2021 • Suivi des réponses aux questions de Monsieur Paré sur les matières particulières

Les dépenses

Éléments	Montants
Secrétariat (honoraires professionnels)	18 419,01\$
Location de salle	0 \$
Repas	178,17 \$
Photocopies	0 \$
Hébergement site internet	477,16 \$
Stationnements et billets d'autobus	0 \$
TOTAL	19 074,34\$